

Information tarification périscolaire 2016-2017

Par délibération du 22 juillet 2016, le Conseil municipal de Brié-et-Angonnes a adopté la tarification des services périscolaires.

QF ¹	Accueil 1h	Cantine (/repas)		Bus
		1° enfant	2° enfant	
0	0,60 €	2,50 €	2,00 €	- €
500	0,90 €	3,90 €	3,15 €	- €
700	1,20 €	4,90 €	4,05 €	- €
900	1,35 €	5,50 €	4,50 €	- €
1100	1,45 €	5,90 €	4,80 €	- €
1300	1,55 €	6,30 €	5,10 €	- €
1450	1,65 €	6,60 €	5,35 €	- €
Extérieur	1,65 €	7,10 €	7,10 €	- €

Le calcul de la tarification des différents éléments de service se déduit de cette grille :

- Le tarif des créneaux AMA est calculé en divisant le tarif d'une heure et en arrondissant au centime le plus proche.
- Le tarif d'un créneau d'un TAP maternelle est calculé en multipliant le tarif d'une heure par 0,75 (¾ heure).
- Le tarif de la participation à un TAP durant un trimestre est calculé ainsi : les 37 semaines de l'année scolaire 2016-2017 ont été réparties en 3 trimestres de 12 semaines. Chaque trimestre, le tarif du forfait est donc de 12 (semaines) X 1,5 (1 heure 30) X (Tarif d'une heure).

Ainsi, les tarifs appliqués sont les suivants :

QF	Accueil Mercredi midi 1h	AMA créneau	TAP maternelle 45 min	TAP Elément 1h30/semaine Trimestre
0	0,60 €	0,30 €	0,45 €	10,80 €
500	0,90 €	0,45 €	0,68 €	16,20 €
700	1,20 €	0,60 €	0,90 €	21,60 €
900	1,35 €	0,68 €	1,01 €	24,30 €
1100	1,45 €	0,73 €	1,09 €	26,10 €
1300	1,55 €	0,78 €	1,16 €	27,90 €
1450	1,65 €	0,83 €	1,24 €	29,70 €
Extérieur	1,65 €	0,83 €	1,24 €	29,70 €

¹ Le repas « adulte briataux » est à 4,70€. Le tarif du repas « adulte extérieur » suit le tarif « extérieur »